

Réunion du 16 décembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 84

Nombre de votants : 94

L'an deux-mille vingt-cinq, le seize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Didier AYALA-BARON, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSEURRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :**

Mmes et MM Gilles LÉVÈQUE (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à M. Laurent COUBLUCQ), Marlène LE DIEU DE VILLE (Pouvoir à M. Jean-Pierre DUBREUIL), Stephan BONNAFOUX, Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSEURRE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Robert HAGET (Pouvoir à M. Daniel BIROU), Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

## **RAPPORT N° 10 : VALIDATION DU DIAGNOSTIC ET DU PROGRAMME D'ACTIONS DU BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

**Rapporteur : Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY**

Le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) est un outil réglementaire qui vise à agir localement contre le réchauffement climatique dans le cadre des accords de Paris. Ce dispositif consiste à évaluer les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement de la collectivité et à établir un programme d'actions de trois ans permettant de diminuer ces émissions.

Le bureau d'étude TAKE AIR accompagne la communauté de communes de Lacq-Orthez depuis avril 2025. Le diagnostic comprend les émissions directes (ex : consommation d'énergie sur site) et indirectes (ex : émissions liées aux fournisseurs). Le 16 septembre des ateliers, réunissant élus et techniciens, ont formulé des pistes d'actions par pôle de compétence (aménagement, environnement, développement économique et animation/ressources).

Le diagnostic et les pistes d'actions ont été présentés dans toutes les commissions qui ont sélectionné plusieurs actions. Le bilan de ce travail a été présenté au bureau le 1<sup>er</sup> décembre 2025, et est exposé ci-dessous.

### **Diagnostic**

Pour son fonctionnement la communauté de communes de Lacq-Orthez a émis en 2024 l'équivalent de 12 735 tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Ces émissions proviennent principalement :

- ☛ des déchets directs qui correspondent au traitement des déchets, cette gestion est responsable de l'émission de 3 200 tonnes de CO<sub>2</sub> principalement en provenance de l'incinérateur,
- ☛ des intrants et services qui correspondent aux achats de biens et services responsables de l'émission d'environ 2 700 tonnes de CO<sub>2</sub>. Les principales émissions proviennent des revêtements routiers en régie, de l'entretien externalisé des espaces verts et du fauchage externalisé,
- ☛ des déplacements qui émettent 2 200 tonnes de CO<sub>2</sub>. Les principales émissions proviennent des déplacements des visiteurs de la base de loisir de Biron, des usagers des déchetteries et des déplacements domicile travail des agents de la communauté de communes,
- ☛ des immobilisations (bâtiments, véhicules, routes) qui émettent annuellement 1 465 tonnes de CO<sub>2</sub>. Ces émissions sont calculées sur la base des émissions liées à la fabrication de l'ouvrage divisé par la durée d'amortissement.

Les membres du bureau n'ont pas formulé de remarque sur ce diagnostic et ont validé son contenu.

## Programme d'actions

À la suite du débat en bureau sur les 17 actions proposées par l'ensemble des commissions, 14 actions ont été validées :

Actions	Objectifs 2027
Poursuivre le suivi des émissions de GES	un bilan annuel par an soit trois au total
Renforcer les critères environnementaux dans les marchés	100 % des marchés avec un critère environnemental Soit une baisse de 2 % des émissions liées aux intrants et services
Campagne de sensibilisation aux écogestes	un programme de sensibilisation 2026 à 2027. Diminution de 2,5 % des consommations d'énergie dans les bâtiments intercommunaux
Augmenter la durée de vie des biens immobilisables (investissements)	Diminuer de 10 % les émissions liées aux immobilisations (réparabilité, reconditionnement ...)
Optimisation du fauchage	Maintien du budget 2024 malgré l'inflation, soit une baisse de 2 % du fauchage externalisé
Supprimer la signalisation verticale inutile	Diminution de 10 % du nombre de panneaux entretenus ou installés
Privilégier les mâts acier pour l'éclairage public	100 % des nouveaux mâts sont en acier (sauf secteurs sensibles)
Privilégier l'achat de véhicules électriques	Augmenter de 5 % la part des véhicules électriques dans le parc de véhicules légers et utilitaires légers
Prévenir les déchets	Réduire de 10 % les déchets incinérés en provenance du territoire
Réduire le tonnage de refus de tri	Diminuer de 12 % les émissions de l'unité de valorisation énergétique de la collectivité
Baisser le nombre de passages par an dans les déchetteries	une campagne de sensibilisation pour diminuer de 10 % les passages des usagers
Poursuivre l'optimisation des tournées de ramassage des ordures ménagères	3 % de gains en carburant
Alimenter le MI[X] via réseau de chaleur	Étude de raccordement (portage commune de Mourenx)
Véhicules Transport à la Demande électriques	100 % véhicules électriques

Les coûts de ces actions sont déjà intégrés au budget 2026. Elles permettent des économies de fonctionnement et d'investissement et une diminution des émissions de CO<sub>2</sub> évaluée à 1 056 tonnes.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **de prendre acte** de ce bilan réalisé sur les données de l'année 2024,
- ☛ **de valider** le programme d'actions présenté ci-dessus visant à réduire nos émissions,
- ☛ **d'autoriser** son Président à signer tout document nécessaire au dépôt du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre de la communauté de communes de Lacq-Orthez sur le site Internet dédié.



Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
Pour extrait certifié conforme,  
Le président,



Patrice LAURENT